

le président du comité départemental de pétanque clôt la saison

Marc Nogaret : « 2018 restera une bonne année »

Dernière page pétanque hebdomadaire de la saison oblige, le président du comité de l'Aveyron était invité tout désigné pour clôturer l'année. Et comme, entre progression des effectifs et excellents résultats sportifs, 2018 est amarré d'une pierre blanche, Marc Nogaret s'est prêté bien volontiers à l'exercice. En n'élevant aucune question. Même celles qui, parfois, pouvaient gêner.

Question de saison : s'il le pouvait, que commanderait au Père Noël le président du comité de l'Aveyron ?

(Sourire). Un titre de champion de France. En club ou en équipe.

Vous pensez aux féminines ?

Oui, mais pas que. Aux jeunes aussi. J'aimerais aussi, pour toutes sortes de raisons et notamment parce qu'elle contribue à faciliter la vie du comité, que la hausse des effectifs se poursuive et que nous vivions en 2019 une saison paisible sur le plan disciplinaire.

Parce que 2018 a été agitée en ces sens ?

Non, pas agitée puisque nous n'avons eu seulement que trois affaires à traiter, un volume auquel beaucoup de comités départementaux aimeraient être confrontés. En fait, je souhaiterais que chaque joueur soit conscient qu'il pratique un sport ou un loisir dans lequel chaque dirigeant et arbitre méritent le respect.

Qu'aura été la saison qui s'achève pour la pétanque aveyronnaise ?

Une bonne saison durant laquelle, avec deux quarts de finale en doublettes et en triplettes féminines et, pour la deuxième année consécutive, un huitième de finale en triplettes masculines, sans oublier deux huitièmes de finale et un seizième de finale chez les jeunes, on a parlé de l'Aveyron comme rarement au cours de la plupart des championnats de France. Une bonne saison aussi au regard, comme je vous le disais, de l'augmentation de 9 % des effectifs chez les jeunes et de 3,1 % en toutes catégories pour atteindre les 4 336 licenciés.

Quelle image forte conservez-vous de ces douze derniers mois ?

Après que les Creusilloises l'aient tuteuré cette saison, Marc Nogaret (à gauche) attend un titre de champion de France en 2019.

Une bonne saison durant laquelle, avec deux quarts de finale en doublettes et en triplettes féminines et, pour la deuxième année consécutive, un huitième de finale en triplettes masculines, sans oublier deux huitièmes de finale et un seizième de finale chez les jeunes, on a parlé de l'Aveyron comme rarement au cours de la plupart des championnats de France. Une bonne saison aussi au regard, comme je vous le disais, de l'augmentation de 9 % des effectifs chez les jeunes et de 3,1 % en toutes catégories pour atteindre les 4 336 licenciés.

Quelle image forte conservez-vous de ces douze derniers mois ?

Après que les Creusilloises l'aient tuteuré cette saison, Marc Nogaret (à gauche) attend un titre de champion de France en 2019.



Après que les Creusilloises l'aient tuteuré cette saison, Marc Nogaret (à gauche) attend un titre de champion de France en 2019.



À l'issue d'une année 2018 marquée d'une pierre blanche, le président Marc Nogaret affiche un sourire révélateur.

Parce que j'y étais en qualité de témoin, la finale du championnat national des clubs disputée par les féminines de Creissels à Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Ce jour-là, elles ont vraiment tuteuré le titre.

« Notre mission est d'aller vers une pétanque pour tous. »

Mais je n'oublie pas aussi les succès grandissants de l'International d'Espalion et du Festival international de Millau ainsi que la performance du championnat de l'Aveyron par équipes vétérans de la rainer près de 900 joueurs chaque jeudi de juin dans tous les coins du département. C'est là une grande satisfaction pour un comité départemental dont la mission cardinale est d'aller vers une pétanque pour tous.

Sinon, vous ne nourrissez aucun regret ?

(Il réfléchit) En cherchant bien, et parce que les joueurs n'oublient que trop que l'essentiel d'un comité départemental ce n'est pas que la gestion des compétitions, je désignerais le manque de professionnalisme de certains clubs au niveau administratif.

Démission du comité départemental de Bernard Amalric, le délégué du secteur, échec de la candidature de la ville de Saint-Affrique à l'accueil du

premier championnat d'Occitanie, etc. : y a-t-il un souci avec le district de Saint-Affrique ?

Un problème ? Absolument pas. Même si je reconnais que l'échec du passage à quatre secteurs a débouché sur un conflit avec le responsable du district de Saint-Affrique. Mais au niveau du fonctionnement, j'agis avec ce district comme avec les cinq autres du département. Ni plus ni moins.

Et le choix du site d'accueil du championnat d'Occitanie ?

C'est simple, après que pour la première fois nous ayons fait appel à candidature, j'ai présenté les trois dossiers déposés (NDLR, La Primaube, Saint-Affrique et Villefranche-de-Rouergue) et le bureau directeur du comité a fait son choix (NDLR, Villefranche-de-Rouergue) en fonction de critères d'organisation bien précis définis par le cahier des charges. Au passage, je rappelle que le dernier championnat de Ligue Midi-Pyrénées organisé en Aveyron s'était disputé en 2014 à Saint-Affrique, ce qui prouve que je n'ai aucune défiance à l'égard de ce district, ni aucun sentiment de revanche vis-à-vis de Bernard Amalric à qui j'ai toujours attribué des délégations.

Passons à 2019. Comment se présente cette future saison ?

Bien, en dépit de l'interrogation sur la participation aux championnats qui débiteront dès le 17 mars. On a fait le choix, nous, en Aveyron, de se conformer scrupuleusement au nouveau calendrier fédéral unique qui tout en maintenant les éliminatoires par district, quitte à les avancer dans la saison.

Et alors ?

On a préféré cette option à celle des finales départementales directes et ça réjouit le partisan de

la décentralisation que je suis. En outre, vu la dynamique de notre sport dans le département et l'exemple récent des Qualificatifs Ligue qui, en dépit de leurs dates précoces, ne cessaient de gagner en participation, elle me paraît plus légitime sur le plan sportif et plus intéressante sur le plan financier.

Y a-t-il d'autres grands changements attendus ?

Oui, je pense à la nouvelle réglementation sur l'habillement qui cristallise beaucoup d'incompréhension. Elle se concrétisera en Aveyron par l'obligation d'une tenue homogène lors des éliminatoires par district.

Et par la tolérance du port du jean pour la dernière année ?

Oui. Nous avons pris cette mesure de tolérance parce que nous estimons que l'interdiction de porter des jeans n'est pas compréhensible et risque de pourrir l'ambiance de certaines compétitions, avec un jury qui pourrait être amené à sanctionner des équipes s'affranchissant de cette nouvelle réglementation. C'est une décision destinée à favoriser la transition.

Qu'attendez-vous plus particulièrement de 2019 ?

Outre, comme je vous l'ai dit, un titre de champion de France, deux autres choses essentielles : l'organisation d'une journée de formation au niveau des écoles de pétanque et nous travaillerons sur l'homogénéisation de l'arbitrage afin que les arbitres interviennent de la même manière pour tous.

Quels seront les grands moments de la future saison ?

Les premiers championnats en triplettes (NDLR, seniors masculins et féminins, seniors promotion, vétérans et jeunes) de la nouvelle Ligue Occitanie du 30 mai au 2 juin sur le site de La Madeleine à Villefranche-de-Rouergue et, bien sûr, dans la première quinzaine d'août, l'International d'Espalion et le Supranational de Millau.

Recueilli par C. D.

À PLUS !
Avec cette page paraît la dernière livraison de la saison 2018. Depuis le 9 février, nous avons (hormis le 4 octobre) été fidèles au rendez-vous du jeudi. Parfois à raison de deux, voire trois pages, pour, autant que faire se peut, relater du mieux possible l'intense actualité de la pétanque en Aveyron. À vous écouter, nous y sommes, apparemment, parvenus. Quand bien même sommes-nous conscients (à l'impossible, nul n'est tenu...) de n'avoir pu tout raconter. Peut-être l'an prochain... D'ici là, « La Dépêche du Midi » vous souhaite de passer de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année !

Les compétitions du 20 décembre au 28 février

DÉCEMBRE > Samedi 22. Saint-Affrique : à 14 h 30, 4^e étape qualificative du challenge Yves-Malet Aveyron-Lozère 2018-2019 en doublettes. 4 places à pourvoir pour la finale du dimanche 10 mars.

> Samedi 29. Rodez : à 14 h 30, au boudodrome Julien-Cœurveillé, départemental en triplettes promotion (+ 25 %).

JANVIER > Vendredi 4. Rodez : à 14 h 15, 3^e étape qualificative du 8^e challenge des vétérans (60 ans et au-delà) : élimination directe. 16 places (8 au titre du concours A, 6 du concours B et 2 du concours C) à pourvoir pour la finale du vendredi 15 février.

> Samedi 5. Creissels : à 14 h 30, 2^e étape qualificative du challenge Paul-Granière en doublettes. 8 places à pourvoir pour la finale du samedi 23 février.

> Dimanche 6. Saint-Affrique : à 14 h 30, 5^e étape qualificative du challenge Yves-Malet Aveyron-Lozère en doublettes.

> Dimanche 13. Rodez : à 10 heures, organisé par le Pétan-Club Saint-Eloi, départemental en triplettes (100 %).

> Samedi 19. Saint-Affrique : à 14 h 30, 6^e étape qualificative du challenge Yves-Malet Aveyron-Lozère en doublettes.

> Dimanche 20. Creissels : à 14 h 30, 3^e étape qualificative du challenge Paul-Granière en doublettes.

> Samedi 26. Villefranche-de-Rouergue : à 14 h 30, départemental en triplettes (500 %).

> Dimanche 27. Rodez : à 10 heures, organisé par la Boule d'Or, départemental en triplettes (100 %).

FÉVRIER > Vendredi 1^{er}. Rodez : à 14 h 15, 4^e et dernière étape qualificative du 8^e challenge des vétérans (60 ans et au-delà).

> Samedi 2. Creissels : à 14 h 30, 3^e étape qualificative du challenge Paul-Granière en doublettes. 6 places à pourvoir pour la finale du samedi 23 février.

> Jeudi 7. Rodez : à 8 h 30, au boudodrome René-Blanc, coupe de l'Aveyron en triplettes mixtes vétérans.

> Samedi 9. Saint-Affrique : à 14 h 30, 7^e étape qualificative du challenge Yves-Malet Aveyron-Lozère en doublettes.

> Dimanche 10. Rodez : au boudodrome René-Blanc, championnat départemental des clubs par équipes de jeunes.

> Vendredi 15. Rodez : à 9 heures, au boudodrome René-Blanc à Saint-Eloi, finale du 8^e challenge des vétérans (60 ans et au-delà) entre les 32 triplettes sorties des 4 étapes qualificatives. Dotation : 6 000 € ; cumul, concours A : 650 € ; concours B : 320 €.

> Dimanche 17. Saint-Affrique : à 14 h 30, 8^e et dernière étape qualificative du challenge Yves-Malet Aveyron-Lozère en doublettes.

> Samedi 23. Creissels : finale du challenge Paul-Granière entre les 30 doublettes sorties des 4 étapes qualificatives ainsi que les deux finalistes de l'édition 2017-2018.

> Dimanche 24. Rodez : à 10 heures, journée des féminines.

les derniers résultats

SAMEDI 15 DÉCEMBRE > Rodez. Coupe de Noël organisée par le Sébazac Pétan-Club : 94 triplettes engagées (- 26 par rapport à 2017) ; demi-finales : Roualdès bat Santos, Daudé, Férés (Quatre-Saisons, Capdenac) ; Bouremel bat Sérèye, Albinet, Laurens (Marillac, Flavin, Quatre-Saisons). Finale (non jouée) : Clément Bouremel, Kevin Rome, Jérôme Antalec (Mende), battent Michel Roualdès, Alexandre Barnabé, Jean-Pierre Rabanel (Quatre-Saisons). Concours B, demi-finales : Debard bat Antoine Corceiro, Patrice Pradayrol, Romain Porte (Le Gua) ; Carel bat Grégory Portal, Jérôme Yffre, Fabien Camilleri (Olemps). Finale (non jouée) : Doriane Carel, Melvyn Albinet, Yohan Carcelès (Creissels, Olemps), battent Gino Debard, Joseph Brun, Olivier Peignin (Tarn).

> Lacune. Coupe de Noël, 57 triplettes ; finale : Damien Gayraud, Mathieu Cadenet, Séphane Derink (Saint-Affrique), battent Christine Monier, Jacques Ribet, Didier Cormary (Lacune, Quatre-Saisons, Castres). Concours B, finale : Jérôme Alias, Florent Porteil, Julien Lefoll, contre Romain Breugnot, Kevin Bourlillon, Laurent Audouard (Saint-Affrique, Belmont-sur-Rance).